

Etre agréé expert judiciaire par le ministère de la justice belge

Notre confrère Jean-Jacques AERNOUT, président de la Compagnie des experts de Douai, vous adresse l'information en pièce jointe relative à l'agrément par le ministère de la justice belge des experts judiciaires en Belgique.

Si vous souhaitez exercer vos compétences pour le ministère de la justice belge nous vous invitons à vous rapprocher de Monsieur Jean-Jacques AERNOUT avant la fin août et lui communiquer votre intérêt à suivre la formation que se propose d'organiser l'ABEX (Compagnie des experts belges) à l'automne prochain, formation nécessaire à l'obtention de cet agrément.

Les coordonnées de Monsieur Jean-Jacques AERNOUT sont :

- Email: jean-jacques@aernout.fr

- Tél. : 07 81 40 51 05

Bien cordialement

Pour le Président Frédéric BILINSKI

Le Secrétaire général

Xavier TOUSSAINT